

# S.O.S Mamans – Journal de bord n° 76 – Automne 2017

Publié le 2 octobre 2017  
5 minutes



**Ambre, sauvée par SOS Mamans il y a 4 ans (Photo UNEC)**

## **Lundi 2 octobre 2017**

Notre équipe sur la Côte d'Azur arrive à loger chez une vieille dame deux mineures, 13 et 15 ans, enceintes. Le « père » de l'une d'elles, qui n'est en fait pas son véritable père mais le 2 époux de sa maman, l'a mise enceinte, et également son amie. Naturellement il est exclu par lui qu'elles n'avortent pas. La jeune de 13 ans est à tel point angoissée et perturbée par ce viol et cette situation qu'elle explose littéralement dans un bar sur la Côte d'Azur en jetant plusieurs cendriers en verre sur les bouteilles du bar. Prise de panique elle se sauve en sautant dans une voiture qui se trouvait là avec la clef sur l'allumage... et créa immédiatement un accident en heurtant un mur, avec des gros dégâts sur la voiture. Nous avons dû indemniser immédiatement le bar (2000 € de dégâts) et le propriétaire de la voiture (3000 € de réparation), afin qu'ils ne portent pas plainte. Car la police aurait tout de suite ramené ces jeunes vers leurs familles, en particulier chez le « père » violeur ... et revoilà l'avortement forcé. Ainsi nous avons réussi à sauver les quatre personnes, c'est-à-dire les deux très jeunes mamans et leurs deux tout petits bébés. Deo gratias ! Parfois il faut passer là pour sauver.

## **Jeudi 26 octobre 2017**

Nous rencontrons Clara, un immense coquard aux yeux, clavicule cassé, une jambe brisée. Tout simplement parce qu'elle est enceinte et que son petit ami n'en veut pas. Premier souci : l'hôpital, deuxième souci : logement immédiat à l'abri du géniteur du bébé. Le soir tout est fait.

Le même jour nous pouvons enfin faire partir une jeune prostituée russe enceinte vers sa grand-mère en Russie, par co-voiturage, car un transport par avion, train ou bus est impossible puisque ses papiers et son passeport sont restés chez ... son souteneur à Paris. En co-voiturage on peut se passer des documents d'identité, en remettant discrètement une petite enveloppe de 50 € directement au personnel de frontière contrôlant la voiture. Kalinka, Kalinka...

## **Lundi 30 octobre 2017**

Ce jour nous avons revu Sarah (que nous appelons Sarah II, puisque nous avons 3 Sarah entre nos petites mamans). Elle est au bord d'un collapse nerveux, à tel point les soucis financiers l'assaillent. En fait, avec ses deux enfants (dont nous avons sauvé le 2 il y a 5 ans), elle n'a depuis

le 1 octobre plus aucune prestation des Allocations Familiales qui se permettent une pause de paiement pendant 3 mois, jusque fin décembre, soit-dit pour raison de mise à plat des calculs des allocations par suite à des nouvelles réglementations. Nous avons deux autres jeunes mamans dans le même cas. Ce comportement des services de l'Etat est une insulte aux pauvres, ignoble ! Comment ces petites mamans doivent se débrouiller, avec 800 € qui manquent pendant 3 mois dans leur porte-monnaie, leur seule ressource au-delà de quelques services dans le quartier - repassages, nettoyages, courses pour quelques vieilles personnes - puisqu'il n'y a plus de travail proposé par le Pôle d'emploi ? Voilà ce que Sarah doit assurer chaque mois : 376 € de loyer, 154 € de cantine, 120 € électricité et eau, 250 € « pour remplir le frigo »... Déjà avec les allocations c'est difficile sinon impossible de s'en sortir ayant deux enfants à charge. Mais sans allocations pendant 3 mois ? Honnêtement, nous ne savons pas comment ces mamans, avec leurs bébés ou enfants, arrivent à sortir vivantes de telles circonstances, et il doit y avoir des dizaines de milliers de mamans comme cela, en France de 2017... Veut-on les pousser à la prostitution, au suicide ? Oui, nous accusons l'Etat, par ailleurs déjà assassin des bébés par l'avortement toléré et remboursé. L'Etat se moque des pauvres, les préférés de Dieu. Honte sur un tel Etat !

Mais la où le mal abonde, la grâce est surabondante, chante l'Eglise dans la liturgie du missel romain. Nous autres Chrétiens n'avons qu'à mettre en œuvre cette vérité divine, et elle se révélera chaque fois de nouveau de façon resplendissante, confondant les méchants. Lumen Christi .

Deo gratias !

### **BILAN LE 31 OCTOBRE 2017**

En 22 ans de travail sur le terrain nous avons pu sauver 1327 bébés, avec leurs mamans, ce qui fait 2654 âmes. Actuellement nous attendons la naissance de 53 bébés déjà sauvés. Nous disposons de 4 studios loués à Paris et aux environs. Nous avons une dizaine de « hébergeuses » accueillant chacune entre 2 et 5 jeunes filles enceintes jusqu'à la naissance de leurs bébés plus 3 mois.

Amen.

***Cher lecteur, chère lectrice,***

***vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.***

***Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.***

***Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !***

***Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !***

Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)

Dons immédiats possibles par carte de crédit (via Paypal) sur la page d'accueil de notre site Internet , en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

## Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

[sosmamans@wanadoo.fr](mailto:sosmamans@wanadoo.fr)